



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/ICEF/586/Add.1
18 avril 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'ETAT DES TRAVAUX
L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT NATIONAL

Table des matières

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	<u>1 - 3</u>
ACTIONS DE BASE	<u>4 - 21</u>
Développement des ressources humaines	4 - 8
"Adaptation de l'assistance aux besoins du pays"	9 - 14
Cycle de croissance	15 - 16
Coût de l'éducation d'un enfant	17 - 19
Politique nationale de l'enfance et de la jeunesse	20 - 21
ORGANISATION ACTUELLE DE LA PLANIFICATION	<u>22 - 28</u>
Personnel chargé de la planification	22
Intégration de l'assistance du FISE dans les plans de développement	23 - 27
Allocations pour la planification	28
PHASE INITIALE	<u>29 - 32</u>
Conférence de Bellagio	29
Conférences régionales	30 - 31
Suite à donner aux conférences	32
PHASE ACTUELLE	<u>33 - 74</u>
Précision	34 - 38
Cycle d'études des Etats arabes	34
Conférence de la table ronde de Santiago	35
Conférences nationales	36 - 38

	<u>Paragraphe</u>
Education et information	39 - 40
Formation	41 - 50
Objectifs	41 - 42
Situation actuelle	43 - 46
Programme de travail futur	47 - 50
Services consultatifs	51 - 57
Objectifs	52
Méthodes	53 - 57
Statistiques	58 - 61
Coopération avec les commissions économiques régionales	58 - 60
Arrangements bilatéraux	61
Recherche et études	62 - 74
Programmes actuels	64 - 69
Sujets abordés	70 - 72
Méthodes mises à l'étude	73 - 74
PERSPECTIVES D'AVENIR	75 - 82

INTRODUCTION

1. A sa session de juin 1962, le Conseil d'administration du FISE a adopté une déclaration sur une politique de l'enfance en liaison avec la Décennie pour le développement qui comprenait le passage suivant : "Dans le cas où des plans nationaux de développement existent ou sont en cours de préparation, il faudrait prévoir des mesures qui permettraient d'améliorer la situation des enfants et des adolescents dans un cadre plus vaste" (E/ICEF/454/Rev.1, par. 12). L'Assemblée générale a fait sien ce point de vue [résolution 1773 (XVII)]. Le Conseil d'administration a décidé que le FISE devait travailler en collaboration étroite avec les commissions économiques régionales et les instituts régionaux de développement, notamment en ce qui concerne leurs services de formation professionnelle et leurs services consultatifs pour la planification du développement national.
2. Le FISE est une organisation dont l'activité est orientée vers l'exécution de tâches concrètes. De même, l'intérêt porté par le FISE à la planification traduit son désir d'améliorer ses méthodes d'action concrète afin de faire face aux besoins de l'enfance. Son rôle dans la planification ne consiste pas à indiquer aux pays comment mettre au point les plans sectoriels; cela est du ressort des institutions techniques intéressées de l'Organisation des Nations Unies. Par ailleurs, le FISE ne propose pas qu'un organisme gouvernemental distinct soit chargé des questions relatives à l'enfance ni que ces dernières fassent l'objet d'un chapitre séparé du plan de développement.
3. Le FISE peut être considéré comme un organisme catalyseur, soucieux de voir les pays recourir à la planification pour se faire une idée exacte des besoins de l'enfance, déterminer quels sont les problèmes prioritaires qui doivent être pris en considération et consacrer davantage de ressources à la recherche d'une solution à ces problèmes. Nous voulons également susciter une aide extérieure accrue en faveur de l'enfance et veiller à ce que l'assistance du FISE proprement dite respecte intégralement l'ordre de priorité défini dans les plans de développement national.

NOTIONS DE BASE

Développement des ressources humaines

4. De tous temps, les efforts déployés pour améliorer le bien-être des enfants ont été inspirés par le souci humanitaire de venir en aide aux déshérités et aux handicapés. Pourtant, une conception plus large a tendu à prévaloir au cours de ces dernières années. Cette attitude plus ouverte consiste à envisager la croissance de l'enfant en fonction de l'évolution de son milieu économique et social.

5. Par opposition avec le développement des ressources naturelles ou physiques, nous abordons maintenant la question du développement des ressources humaines. Nous entendons par là le développement des connaissances, des compétences techniques et des aptitudes générales des jeunes dans la société.

6. Auparavant, on se souciait surtout des investissements de capitaux. Une des conséquences de cette attitude est que la plupart des économies en voie de modernisation doivent résoudre simultanément deux types de problèmes chroniques de main-d'oeuvre : a) une pénurie de travailleurs ayant les qualifications dont l'économie a particulièrement besoin et b) un excédent de main-d'oeuvre improductive. Aussi, l'un des objectifs fondamentaux des pays en voie de développement doit-il être la transformation de ces ressources humaines en main-d'oeuvre productive.

7. Cependant, dans le monde moderne, dominé par les techniques, il ne suffit pas de maîtriser les connaissances techniques. Les motivations, les attitudes et les habitudes de travail qui se sont formées au cours de la petite enfance revêtent un intérêt capital. La productivité des ressources humaines dont dispose une nation est liée à l'épanouissement plus ou moins complet de la personnalité des enfants au sein de la communauté. Il est maintenant généralement admis que le développement est à la fois un processus de "croissance" et de "transformation"; préparer un enfant à la vie ne signifie pas seulement l'aider à grandir, mais aussi l'aider à faire face au changement. L'enfant ne doit donc pas être considéré seulement comme l'"objet" du plan, mais aussi comme son "agent".

9. Cependant, il ne faut pas considérer non plus le développement des ressources humaines d'un point de vue exclusivement économique. Indépendamment de l'accroissement de la production, l'amélioration de la santé ou de l'éducation sont des objectifs valables en soi. L'épanouissement de l'individu est à la fois un moyen d'accélérer le développement et l'objectif primordial de ce dernier.

"Adaptation de l'assistance aux besoins du pays"

9. Il convient que chaque pays mette au point des programmes destinés à faire face à deux principales catégories de besoins : a) protection - mesures visant à abaisser le taux de mortalité infantile et à améliorer l'état de santé de l'enfant, à développer ses aptitudes et à prolonger sa vie; et b) préparation à la vie - mesures visant à faire progressivement de l'enfant un membre utile et actif de la société et à lui assurer des possibilités d'emploi.

10. Il incombe aux administrations sociales : santé, alimentation, protection sociale etc., d'assurer la protection et le bien-être de l'enfance et de la jeunesse. Outre les mesures de politique sociale, la protection de l'enfance appelle des mesures d'ordre économique permettant d'améliorer la condition des familles et indirectement celle des enfants. Il est nécessaire, dans un premier stade, de passer en revue les différents secteurs économiques du plan pour évaluer les besoins futurs du marché du travail, aux fins de faciliter l'emploi et d'améliorer la productivité des jeunes.

11. Les enfants et les adolescents de chaque pays sont également affectés par des problèmes d'ordre moral, culturel et politique. On considère généralement que ces problèmes ne relèvent pas des domaines "économique" ou "social"; mais ils jouent un rôle fondamental dans la société comme chez l'individu.

12. Les problèmes de l'enfance peuvent également varier en fonction de la condition économique des divers groupes sociaux considérés. Il convient par conséquent de mettre au point des programmes adaptés aux besoins particuliers des différents groupes socio-économiques du pays et d'opérer ainsi une distinction entre ceux qui vivent dans les régions agricoles, les régions industrielles, les villes et les banlieues, etc.

13. Il convient également d'étudier les problèmes de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre des plans régionaux, qui visent habituellement à créer les conditions optimum de vie, et à permettre aux régions les plus arriérées du pays de rattraper leur retard par rapport aux régions plus développées. Les plans régionaux, s'ils sont conçus en fonction des objectifs économiques prévus par les plans nationaux, sont axés bien davantage sur la planification sociale et physique.

14. "L'adaptation aux besoins du pays" est un des traits caractéristiques de la politique du FISE en matière d'assistance; le FISE prêche son concours pour des programmes clefs en faveur de l'enfance et de la jeunesse auxquels les pays accordent la priorité dans le cadre de leur effort de développement. En vertu de ce principe, les planificateurs du FISE secondent les représentants du Fonds dans leur collaboration avec les organismes nationaux chargés de la planification et également dans les efforts qu'ils déploient pour intégrer le programme d'assistance du FISE aux plans nationaux de développement.

Cycle de croissance

15. Les besoins de la jeune génération sont multiples, comme le sont les différents secteurs du plan, les différents moyens d'action et les diverses mesures qui entrent en jeu dans toute action intéressant ce secteur de la population.

Ceci a deux conséquences :

- a) Les divers services sectoriels sont complémentaires et doivent être fournis de telle manière qu'ils se renforcent mutuellement. Ainsi, les services de l'éducation doivent être appuyés par ceux de la santé et de l'alimentation. A leur tour, les services de la santé font appel à l'éducation, notamment l'éducation des mères;
- b) Il convient de tenir compte du cycle de croissance et de respecter un certain équilibre dans l'action entreprise en faveur des enfants des différents groupes d'âge. A chaque époque de la croissance correspond un type particulier de besoins dominants. Il faut donc diversifier les programmes en fonction des groupes d'âge, mais les services fournis doivent être bien coordonnés de façon que les éléments acquis par l'enfant à un stade donné de sa croissance ne soient pas perdus par la suite.

16. L'on doit pouvoir parvenir à une conception globale des divers problèmes et des solutions qu'ils appellent en intégrant les différents secteurs de l'action en faveur de l'enfance et de la jeunesse et les programmes qui s'y rattachent. C'est là la supériorité de la planification sur la programmation dispersée. Nous avons appelé cette manière d'aborder les problèmes la méthode du "cycle de croissance". Dans une telle optique, il convient de prendre en considération la protection des familles, et notamment des mères, puisque la famille joue un rôle très important dans le développement de l'enfant. Cette conception nouvelle nécessitera sans doute des modifications dans l'ordre des priorités institué par chaque pays. Cependant, son objectif principal est d'encourager les pays à mettre au point les politiques et les programmes nationaux en faveur de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre de l'effort global de développement.

Coût de l'éducation d'un enfant

17. Il importe de faire ressortir que les pays en voie de développement dépensent la même proportion de leur revenu que les pays développés en faveur de la jeune génération. Le quart au moins, sinon le tiers, des ressources totales des pays en voie de développement est consacré à l'éducation de la jeune génération et à sa préparation à la vie. Bien que les pays en voie de développement affectent une forte proportion de leur revenu national aux besoins de la jeune génération, cet effort se révèle insuffisant en raison a) du faible niveau de ce revenu et b) de l'importance numérique relative de ce secteur de la population.

18. Les services en faveur de l'enfance ont souvent été conçus à l'instar des pays industrialisés jouissant d'un revenu par habitant élevé, où les enfants ne représentent qu'une fraction restreinte de la population, et ceci constitue un autre problème. Des services comparables à ceux des pays où le revenu par habitant est élevé ne peuvent être mis sur pied dans les régions où ce revenu est, au mieux, d'un ordre de grandeur 10 fois moindre. Ce n'est pas en réduisant l'ampleur des services en question que l'on résoudra le problème. Il convient d'appliquer des méthodes entièrement différentes. Etant donné les moyens limités dont on dispose, les programmes en faveur de l'enfance ne peuvent être financés intégralement sur fonds publics ni pris en charge complètement par l'administration. Un financement local plus important, une participation accrue des

communautés et des organisations non gouvernementales sont indispensables pour développer les services destinés à l'enfance. De nombreux pays devraient être à prendre des mesures temporaires et, dans cet ordre d'idées, utiliser les écoles pour les enfants d'âge préscolaire et leurs parents, organiser un système de formation en cours d'emploi, de cours du soir, d'enseignement par radio, etc.

19. Il est tout aussi important de réduire le gaspillage des investissements dans la mise en valeur des ressources humaines que de développer ces dernières. Il ressort des données existantes que ce gaspillage persistera tant que l'on enregistrera des taux aussi élevés d'abandons scolaires et de mortalité, que l'espérance de vie restera relativement courte, etc. Cependant, l'exemple le plus frappant de gaspillage est celui de l'enfant intelligent ou doué dont la personnalité n'a jamais pu s'épanouir et qui n'a jamais eu aucun contact avec la vie moderne.

Politique nationale de l'enfance et de la jeunesse

20. Ce n'est qu'en aidant, dans chaque pays, les autorités chargées du développement à aborder ce processus dans une optique nouvelle que l'on éliminera ce gaspillage et cette perte d'éléments adultes potentiellement productifs. Il ne faut pas considérer les enfants comme des consommateurs improductifs, mais comme la première ressource du pays. Pour progresser, une collectivité doit avant tout conduire à l'âge adulte une nouvelle génération qui, quand ses membres auront accédé au statut de citoyens et de producteurs actifs, sera mieux préparée que la génération précédente à exercer une action efficace. C'est là un aspect fondamental de l'investissement dans le cadre du processus de développement.

21. Pour intégrer les programmes en faveur de l'enfance et de la jeunesse aux efforts de développement national, pour lutter contre l'application aux problèmes de l'enfance de méthodes fragmentaires ou sectorielles, pour combattre le gaspillage des investissements consacrés à la jeune génération, le FISE a incité les pays à adopter une politique nationale de l'enfance et de la jeunesse et à créer des comités interministériels pour la coordination de ces programmes. Dans ses conclusions, la Conférence de la table ronde sur l'enfance et la jeunesse, tenue à Bellagio en 1964, a exposé dans les termes suivants la politique nationale en faveur de l'enfance et de la jeunesse :

"Chaque pays, quels que soient son équipement statistique et son organisation de planification, devrait promouvoir une politique nationale de l'enfance et de la jeunesse. Les éléments essentiels d'une telle politique devraient être une déclaration générale sur les problèmes des jeunes générations, et une définition des étapes prévues pour atteindre les objectifs fixés au terme d'une période donnée. Cette déclaration devrait comporter également un appel au pays tout entier, tant pour son soutien moral que pour la participation effective de la population à la réalisation de ces objectifs. En plus des objectifs de développement qui concernent les besoins matériels tels que la santé et la nutrition et qui devraient être atteints dans des délais déterminés, la politique nationale de l'enfance devrait prévoir les mesures nécessaires pour inculquer des valeurs fondamentales telles que l'honnêteté, le respect de la démocratie, le loyalisme à l'égard de son propre pays, et un sens profond de compréhension et de solidarité internationales." (Planification en faveur de l'enfance dans les pays en voie de développement, FISE, 1964, p. 93-94.)

ORGANISATION ACTUELLE DE LA PLANIFICATION

Personnel chargé de la planification

22. Un petit groupe de planification a été constitué au Siège, dans le bureau du Directeur général, afin de contribuer à l'exécution des travaux dans ce domaine. Des planificateurs régionaux travaillant dans les bureaux régionaux de Bangkok, de Beyrouth, de New Delhi et de Santiago prêtent leur concours à ce groupe. On a engagé récemment un planificateur pour le Bureau d'Afrique orientale. En ce qui concerne le Bureau d'Afrique occidentale, c'est le Directeur régional qui remplira provisoirement les fonctions de planificateur. En Europe, il est indispensable que l'on organise et développe considérablement la liaison et la coopération avec les centres européens de recherche et de formation. Avec l'aide des agents régionaux, le groupe de planification aide à mener à bien les activités du FISE dans les domaines de la promotion, de la formation, des services consultatifs, des statistiques et de la recherche.

Intégration de l'assistance du FISE dans les plans de développement

23. Comme on l'a souligné dans la section relative à "l'adaptation de l'assistance aux besoins du pays", le programme de travail du personnel de planification vise de plus en plus à promouvoir l'intégration de l'assistance du FISE au titre des programmes dans les politiques et plans nationaux de développement.

24. Dans les pays où la planification est bien organisée, il convient donc de tenir compte du plan et de porter à l'attention des planificateurs nationaux certains autres problèmes affectant le bien-être de la nouvelle génération.

25. Dans les pays qui bénéficient de services consultatifs en vue de déterminer comment tenir compte de l'enfance et la jeunesse dans la planification du développement, les recommandations faites influenceront évidemment sur l'assistance que le FISE accordera à l'avenir aux programmes. Les gouvernements reçoivent des conseils portant essentiellement sur le développement de services nationaux en faveur de l'enfance. Toutefois, les directives données permettront également de créer le cadre dans lequel faire entrer l'assistance du FISE pour l'utiliser efficacement.

26. Dans les pays où la planification n'est pas efficace, il peut n'exister qu'une programmation par secteur, et il faut aider ces pays à tenir compte des besoins de l'enfance et de la jeunesse, au moins en améliorant la coordination intersectorielle.

27. En résumé, le FISE a un double objectif :

- Par la formation de planificateurs, par des consultations, par l'amélioration des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse, etc., le Fonds cherche à aider les pays à accorder l'attention voulue aux besoins de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre de leurs activités de développement national.
- L'intérêt que porte le FISE à la planification lui permet en même temps d'organiser l'assistance qu'il accorde lui-même en fonction des politiques et des plans nationaux de développement. A cet égard, le FISE s'intéresse à la planification en vue de rendre plus efficaces ses propres activités de programmation.

Allocations pour la planification

28. En 1968, le Conseil d'administration a alloué 208 727 dollars aux projets relatifs à l'enfance et à la jeunesse dans le développement bénéficiant de l'assistance du FISE. En outre, un certain nombre de projets de cette nature ont reçu du FISE des crédits prélevés sur la somme globale allouée par le Conseil d'administration pour la préparation des projets et la planification nationale; cette assistance s'est élevée à 211 000 dollars en 1968. Le montant total de 419 727 dollars qui a servi à assister les projets relatifs à l'enfance et à la jeunesse dans le développement représente 0,9 p. 100 du total des crédits approuvés en 1968 par le Conseil d'administration pour l'aide aux programmes. Au cours des années précédentes, ce pourcentage avait atteint à peu près le même ordre de grandeur.

PHASE INITIALE

Conférence de Bellagio

29. C'est au cours d'une série de conférences que le FISE a lancé l'idée de tenir dûment compte de l'enfance et de l'adolescence dans le contexte des activités de développement national. La Conférence internationale de la table ronde sur la planification en faveur de l'enfance dans les pays en voie de développement qui s'est tenue à Bellagio (Italie) en avril 1964, a été la première conférence de cette nature. Le FISE a réussi, depuis lors, à mieux attirer l'attention sur la place que doit occuper la nouvelle génération dans les plans nationaux de développement. Dans l'Introduction au Rapport de la Conférence, l'ancien Directeur général du FISE, Maurice Pate, s'exprimait dans les termes suivants :

"Nous n'oublions évidemment pas que chaque pays arrêtera lui-même la politique qu'il entend appliquer quant à la place à donner aux enfants dans ses plans de développement. Notre tâche n'est pas de faire ce que d'autres font de leur côté, ni de formuler des directives. Elle consiste plutôt à attirer l'attention sur la question qui nous préoccupe tout particulièrement, à savoir le bien-être des enfants. Grâce à cette Conférence, tous les intéressés s'attaqueront à leur future tâche avec une meilleure compréhension des rapports qui existent entre les problèmes touchant les enfants et les jeunes et la planification d'ensemble du développement national." (p. 2).

Conférences régionales

30. A sa session de 1964, le Conseil d'administration a approuvé l'organisation de deux conférences régionales sur l'enfance et la jeunesse dans la planification nationale et de développement : la Conférence latino-américaine, qui s'est tenue en novembre 1965 à Santiago (Chili); et la Conférence asiatique, qui a eu lieu en mars 1966 à Bangkok (Thaïlande). En mars 1966, on a également organisé un cycle d'études sur l'enfance et la jeunesse dans le développement des pays africains de langue française qui s'est tenu à Paris. Une conférence spéciale de trois jours sur les besoins de l'enfance en Afrique a été organisée à Addis-Abéba (Ethiopie)

en mai 1966, sous les auspices du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a été saisi en juin 1967 du rapport du Directeur général sur l'état des travaux qui présentait une évaluation préliminaire des conférences^{1/}.

21. Il convient de souligner en résumé que les conférences ont atteint leurs objectifs. Dans toutes les régions, la réaction des gouvernements a été encourageante et a montré que l'on prenait de plus en plus conscience de la nécessité de tenir compte de l'enfance et de la jeunesse dans les plans de développement. Une documentation précieuse portant sur les problèmes et les

1/ Children and Youth in National Development in Latin America; rapport d'une conférence organisée sous les auspices de la Commission économique pour l'Amérique latine, de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Santiago (Chili), novembre-décembre 1965, New York : FISE, 1966 (anglais et espagnol).

L'enfance et la jeunesse dans la planification nationale et le développement en Asie; rapport d'une conférence organisée sous les auspices du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et de l'Institut asiatique de développement économique et de planification, Bangkok (Thaïlande), mars 1966; New York : FISE, 1966.

Intégration des problèmes de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre des plans de développement économique et social en Afrique; rapport de la réunion spéciale de trois jours tenue à Addis-Abéba (Ethiopie), sous les auspices du Conseil d'administration du FISE, mai 1966, E/ICEF/549, 1966 (anglais et français).

Enfance, jeunesse et plans de développement; rapport d'un cycle d'études organisé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Centre international de l'enfance et l'Institut d'études du développement économique et social, Paris, février 1966; voir le No 5 de la revue Les carnets de l'enfance, FISE, 1967 (anglais et français).

Principales questions traitées lors des conférences régionales sur l'enfance et la jeunesse dans la planification nationale et le développement en Amérique latine et en Asie. E/ICEF/CRF/67-15, 1967 (anglais, espagnol, français).

besoins de l'enfance et proposant des plans d'action a été présentée lors des conférences. Quarante-cinq pays ont présenté des monographies ou des rapports nationaux sur les besoins de l'enfance et leur intégration dans la planification du développement national. Près de 30 universités et instituts de recherche nationaux ont contribué à l'élaboration de documents et ont participé aux débats. Les conférences ont facilité les échanges de vues et de données d'expérience entre les pays de chaque région; elles ont également permis de multiplier les contacts et de resserrer la coopération entre le personnel du FISE et les organes nationaux de planification.

Suite à donner aux conférences

32. Il convient de considérer les activités entreprises pour donner suite aux conférences comme faisant partie d'un effort concerté des pays et du FISE pour intégrer les programmes en faveur de l'enfance et de la jeunesse dans la planification du développement national. Nous estimons que l'un des résultats concrets de cette intégration serait l'affectation de ressources nationales plus importantes aux problèmes prioritaires de l'enfance et de la jeunesse et leur utilisation plus efficace. En outre, l'assistance du FISE et d'autres sources extérieures pourrait être mieux mise à profit. On a procédé à diverses activités pour donner suite aux conférences : formation de planificateurs, études plus approfondies sur les problèmes de l'enfance et de l'adolescence dans le développement, recherche visant à améliorer les statistiques, consultations, conférences nationales et publications. Toutes ces activités ont été entreprises et mises en oeuvre en coopération avec les pays, les commissions économiques régionales, les instituts régionaux de développement et les institutions spécialisées des Nations Unies. Elles ont facilité l'élaboration du programme pour l'étape suivante des activités du FISE dans le domaine de la planification.

PHASE ACTUELLE

33. Au cours de la phase initiale d'application de la résolution adoptée en 1962 par le Conseil d'administration, dont il est fait mention au paragraphe 1, l'objectif fondamental était d'amener les pays à tenir compte de l'enfance et de l'adolescence dans l'effort de développement rationnel. A la suite des initiatives prises au cours de cette phase, un nombre croissant de pays demandent désormais au FISE de les aider à établir leurs plans en faveur de l'enfance. Si le FISE veut prêter son concours aux pays dans cette nouvelle étape plus complexe, il doit être prêt à poursuivre ses activités de promotion, à développer la formation et les consultations, à améliorer les statistiques et à soutenir la recherche orientée vers l'établissement de projets.

Promotion

Cycle d'études des Etats arabes

34. Les activités de promotion se poursuivent. Dans la région de la Méditerranée orientale nous prévoyons l'organisation d'un cycle d'études des Etats arabes pour la fin de 1969. Ce cycle d'études est organisé sous les auspices du FISE, du Bureau des affaires économiques et sociales de l'ONU à Beyrouth et du Gouvernement libanais. En 1968/1969, des groupes de travail ont tenu une série de réunions préparatoires au cycle d'études : un groupe de travail chargé d'examiner les problèmes des enfants d'âge préscolaire s'est réuni à Beyrouth; les problèmes de l'enfance dans les zones périurbaines ont été examinés lors d'une réunion qui a eu lieu à Tunis; ceux de l'enfance dans les zones rurales ont été étudiés au Caire; un groupe de travail sur le problème des abandons scolaires ou de l'enfant non scolarisé doit se réunir en Libye; enfin, un groupe de travail sur la planification, la recherche et la formation doit se réunir au Koweït. Des experts d'institutions gouvernementales, d'universités et d'instituts de recherche des Etats arabes ainsi que des experts des organismes techniques de l'ONU contribuent à la préparation du cycle d'études.

Conférence de la table ronde de Santiago

35. Une conférence de la table ronde s'est tenue à Santiago en octobre 1968 pour étudier les politiques en faveur de l'enfance et de l'adolescence en Amérique latine.

/...

Dix-huit experts éminents, spécialisés dans des domaines divers y ont pris part, ainsi que des représentants des commissions économiques régionales, des instituts régionaux de développement, des institutions spécialisées de l'ONU et du FISE. La discussion a porté essentiellement sur les problèmes des zones rurales et urbaines dans le contexte du développement de l'Amérique latine, ainsi que sur les problèmes de la nouvelle génération dans ces deux contextes socio-économiques.

Conférences nationales

36. Un certain nombre de pays ont manifesté le désir de donner suite, au niveau national, à certaines des recommandations formulées lors de la Conférence de la table ronde qui s'est tenue à Bellagio et lors de conférences régionales. La première conférence nationale a eu lieu au Térou en 1967. Le Gouvernement pakistanaïs prévoit d'organiser en 1969 une conférence nationale qui aurait pour objet d'examiner les programmes en faveur de l'enfance et de l'adolescence dans le contexte du futur plan quinquennal de développement. Le Gouvernement indonésien fait également des préparatifs en vue d'une conférence nationale sur l'enfance et l'adolescence qui doit se tenir vers la fin de 1969. De nombreux autres pays d'Asie ont eux aussi exprimé le vœu de réunir des conférences nationales ou des cycles d'études sur les besoins de l'enfance et de l'adolescence; on peut notamment citer la Thaïlande, la Corée, les Philippines et la Malaisie.

37. En Amérique latine, le Paraguay a déjà commencé les préparatifs en vue d'une conférence nationale prévue pour la fin de 1969. La Colombie souhaite organiser une conférence analogue. En 1968, le Gouvernement colombien a promulgué une loi portant création de l'Institut de la famille et de l'enfance. C'est sous les auspices de ce nouvel Institut que le Gouvernement prévoit d'organiser la conférence.

38. Toutes les régions manifestent un vif intérêt pour ces conférences sur l'intégration des programmes en faveur de l'enfance et de l'adolescence dans l'effort de développement, notamment ceux où l'élaboration de nouveaux plans est en cours. La nécessité d'espacer ces réunions afin de laisser au personnel local du FISE le temps voulu pour se préparer à participer aux conférences constitue l'obstacle principal susceptible d'entraver leur organisation.

Education et information

39. Il est nécessaire que l'on continue à donner aux spécialistes de la planification générale du développement, aux experts qui s'occupent de divers domaines sociaux comme la santé, l'éducation, la protection sociale, etc., ainsi qu'aux institutions bénévoles et au grand public, des renseignements sur la manière de tenir compte de l'enfance et de l'adolescence dans le développement. Cette action relève de la Division de l'information au Siège et des agents de l'information au niveau régional.

40. Les publications constituent probablement le meilleur moyen d'atteindre cet objectif. Un très large public a été intéressé par exemple par des numéros spéciaux de l'"Illustrated Weekly" en Inde et de l'"Asia Magazine", qui traitaient des problèmes de l'enfance. La revue "Les carnets de l'enfance" s'adresse essentiellement au monde professionnel et académique ainsi qu'aux fonctionnaires gouvernementaux. La publication du rapport de la Conférence de Bellegio, des rapports des conférences régionales et du rapport du cycle d'études de Paris a fourni aux fonctionnaires gouvernementaux, aux organismes des Nations Unies et aux institutions d'enseignement et de recherche des directives très utiles dans le domaine de la planification en faveur de l'enfance.

Formation

Objectifs

41. Les objectifs généraux adoptés dans le domaine de la formation sont les suivants :

- Inclusion de directives appropriées dans les programmes généraux de formation au développement visant à faire prendre en considération les problèmes de l'enfance et de l'adolescence;
- Formation spécialisée à l'intention des personnes s'occupant particulièrement des problèmes généraux de l'enfance et de l'adolescence dans des commissions de planification;
- Orientation dans le domaine de la planification générale du développement et la planification sectorielle, le cas échéant, (éducation, main-d'œuvre, protection sociale) à l'intention du personnel du FISE.

42. Il se pourrait que l'on demande au FISE de contribuer à la formation de planificateurs dans des secteurs comme l'éducation, la santé, la protection sociale, etc. Ce sont en général les Nations Unies et leurs institutions spécialisées qui s'occupent de ce genre de formation, mais il se pourrait que l'assistance financière du FISE soit nécessaire. En outre, le FISE devrait s'intéresser particulièrement à la promotion de la formation dans les domaines suivants :

- L'enfance et la jeunesse dans la mise en valeur des ressources humaines
- La planification régionale (sous-nationale) et ses rapports avec les secteurs sociaux
- Les statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse (enquêtes par sondage sur les familles, etc.).

Situation actuelle

43. Dans le domaine de la formation, le FISE continue à collaborer avec trois instituts régionaux des Nations Unies pour la planification du développement. Il rembourse aux instituts de Bangkok et de Dakar le traitement d'un professeur chargé principalement de la formation dans le domaine de la politique et de la planification sociales. A Santiago, l'agent régional de planification du FISE, qui est chargé de cours à l'Institut latino-américain, recherche un candidat expérimenté pour donner des cours de planification sociale comprenant la question de l'intégration des problèmes de la jeune génération. On compte que ce professeur introduira également des questions ayant trait aux problèmes de la nouvelle génération dans le cadre du développement dans les cours intéressant les pays.

44. Depuis quelques années, l'Institut asiatique de Bangkok a fait figurer dans le programme du cours de base sur la planification du développement l'étude des problèmes de l'enfance et de l'adolescence dans le cadre du développement. En 1963, l'Institut a commencé à introduire ce sujet dans les cours intensifs par pays organisés à l'intention des planificateurs.

45. En Afrique, le FISE travaille en collaboration étroite avec l'Institut de Dakar et il a offert cinq bourses pour le cours sur la mise en valeur des ressources humaines. Au programme de ce cours figurent des questions ayant spécialement trait à l'enfance. Le professeur, dont le traitement est financé par le FISE, se propose de faire figurer au programme d'autres cours donnés par l'Institut l'étude des problèmes relatifs à la jeune génération.

46. Notre coopération dans le domaine de la formation s'étend également à d'autres institutions et organisations. En 1967 et en 1968, on a donné une idée d'ensemble des problèmes de l'enfance et de l'adolescence dans le développement aux personnes qui participaient au cours général de l'Institut du développement de la BIRD. Le FISE a pris une part active au cours interrégional sur la planification sociale organisé par les Nations Unies à Genève en 1968. Il a également fourni deux bourses pour ce cours. Au début de 1966, l'Institut d'études du développement économique et social (IEDIS) à Paris a introduit dans son cours sur la planification du développement un cours spécial sur les problèmes de l'enfance et de l'adolescence dans le cadre du développement. Le FISE a octroyé quatre bourses pour l'année universitaire 1968/1969. A l'Institut d'études sociales de La Haye, le FISE a fourni des bourses à trois étudiants pour l'année universitaire 1968/1969. Un cycle d'études de trois jours sur l'intégration des problèmes de l'enfance et de la jeunesse dans la planification du développement a été organisé à l'intention des participants au cours sur le développement national et au cours sur la politique sociale. Au cours d'entretiens avec l'Institut d'études du développement de l'Université du Sussex, on a examiné la possibilité d'une collaboration éventuelle. En effet, un certain nombre de cours donnés par cet institut présentent un grand intérêt pour les planificateurs nationaux qui s'occupent des services sociaux, notamment de ceux qui sont organisés dans les pays en voie de développement^{2/}.

Programme de travail futur

47. Le FISE se propose de continuer à coopérer avec les instituts régionaux des Nations Unies et d'encourager l'organisation d'un plus grand nombre de cours nationaux intensifs visant à introduire les problèmes de l'enfance et de la jeunesse dans la planification du développement. Le FISE compte également poursuivre sa coopération avec l'IEDIS à Paris, l'Institut d'études sociales de La Haye et l'Institut de développement de l'Université du Sussex.

^{2/} Cycle d'études sur l'emploi, l'éducation et la main-d'oeuvre, mai/juin 1969, organisé par l'Institut d'études du développement de l'Université du Sussex en collaboration avec le Makerere University College, Université d'Afrique orientale (Ouganda).

43. Nous prévoyons de fournir quelques bourses d'études afin de permettre à des candidats originaires de pays en voie de développement de participer à des cours sur la politique de développement social organisés par la Division du développement social aux Pays-Bas et au Danemark.

44. On s'efforce d'établir une coopération, dans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de développement, avec un certain nombre d'autres instituts et universités qui dispensent des cours de formation à des planificateurs originaires de régions en voie de développement. Dans tous les cas, on envisage d'inscrire au programme des cours la question de l'enfance et de la jeunesse dans le développement. Dans certains cas, il se peut que les premiers contacts portent sur la recherche (par exemple, dans le cas de l'Institut de planification de la République arabe unie et dans celui du Tata Institute of Social Studies de Bombay).

50. Il est important que le FISE continue à donner son appui à la préparation de matériel pédagogique sur l'enfance et la jeunesse dans le développement. L'IEDES a déjà accepté de participer à la mise au point de matériel de cette nature et de l'échanger avec d'autres centres de formation. On pourrait se servir en particulier de la documentation préparée pour les conférences régionales et les cycles d'études ainsi que des rapports des divers consultants.

Services consultatifs

51. Les services consultatifs sont parmi les besoins qu'il est le plus urgent et peut-être le plus difficile de satisfaire à l'aide des ressources actuelles. Un certain nombre de pays dans diverses régions souhaiteraient être conseillés sur la façon de tenir compte de l'enfance et de la jeunesse dans leur effort de développement. Nous pouvons nous attendre à ce que de nouvelles demandes d'assistance nous parviennent lorsque les différents pays commenceront à préparer de nouveaux plans et à élaborer leur politique nationale concernant l'enfance et la jeunesse.

Objectifs

52. Les services consultatifs ont pour objectif d'intégrer les intérêts de l'enfance et de la jeunesse aussi étroitement que possible dans le processus de planification du développement. Ordinairement, les demandes de services

consultatifs des pays varient selon le stade de planification qu'ils ont atteint et leur niveau général de développement. D'après les demandes déjà formulées et l'expérience acquise, il semble que les conseillers envoyés par le FISE puissent exercer les fonctions suivantes :

- Evaluer la situation et les problèmes actuels de l'enfance et de la jeunesse, et adapter les services existants aux besoins (par exemple au Tahomaï, au Laos, en Mauritanie, au Népal, au Niger, au Togo, en Haute-Volta);
- Elaborer des programmes à l'intention de l'enfance et de la jeunesse qui feraient partie intégrante du plan général de développement; il faut pour cela évaluer les besoins et les services, analyser les diverses politiques qu'il est possible d'appliquer, estimer les ressources disponibles, proposer des mesures (indirectes) d'ordre économique et coordonner les activités des divers organismes gouvernementaux (par exemple en Indonésie, au Pakistan et en Thaïlande); et
- Elaborer des programmes intégrés à l'intention de l'enfance et de la jeunesse, qui feraient partie intégrante du plan de développement d'une région d'un pays (par exemple au Brésil ou dans la République arabe unie).

Méthodes

53. A l'occasion des services consultatifs de ce genre qui ont déjà été rendus, on a étudié plusieurs méthodes. Dans le cas de plusieurs pays d'Afrique occidentale, la Société d'études pour le développement économique et social (SEDES), organisation de planification semi-privée qui conseille déjà les pays, était disposée à étendre le champ de ses activités. Il existe d'autres organisations analogues, par exemple, l'Institut de recherche et de formation pour le développement économique harmonisé (IFRED) en France et le groupe de planification HARVARD/MIT aux Etats-Unis, qu'il serait souhaitable de contacter.

54. Le même, on pourrait élargir les services consultatifs accordés par d'autres institutions des Nations Unies. La participation d'un planificateur régional du FISE à une mission consultative de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) au Paraguay illustre la coopération entre le Fonds et les commissions régionales et instituts régionaux des Nations Unies. Il reste encore au FISE à coordonner ses activités avec celles de la BIRD et des banques régionales de développement.

55. Il faudrait que le FISE s'entende avec la Division du développement social, les commissions régionales et les instituts régionaux des Nations Unies pour que leurs consultants en matière de planification sociale réservent une place aux problèmes de l'enfance et de la jeunesse dans les programmes consultatifs.

56. La participation du personnel des organismes de planification ou des services de planification des ministères techniques à des cours (instituts régionaux des Nations Unies, IIDIS, La Haye, etc.) ou à des cycles d'études régionaux sur la planification en faveur de l'enfance et de la jeunesse, peut également constituer une forme de services consultatifs (bien qu'il semble plus logique de parler de formation). Les bourses de voyage permettant aux intéressés de se mettre en rapport avec les institutions des Nations Unies et les universités relèvent également des services consultatifs et de la formation.

57. Un conseiller peut difficilement s'en tenir au domaine général de l'enfance et de la jeunesse dans le développement et apporter en même temps une contribution utile à la solution de problèmes sectoriels, tels que l'hygiène, la nutrition, l'enseignement, la formation professionnelle, la protection sociale, etc. La solution idéale consiste à obtenir les services d'une équipe de conseillers dans tous ces domaines, mais les dépenses qu'entraînerait un système de ce genre le rendent inutilisable. On peut cependant retenir la solution pratique qui consiste a) à charger des experts des institutions spécialisées intéressées de mettre le conseiller au courant des divers domaines dont il aura à s'occuper avant qu'il n'entre en fonctions; et b) à charger un groupe d'experts des Nations Unies et des institutions spécialisées d'examiner le rapport établi par le consultant et d'en discuter en sa présence, de préférence dans le pays qui a demandé ses services.

Statistiques

Coopération avec les commissions économiques régionales

58. Des progrès considérables ont été accomplis au cours des dernières années pour reviser les statistiques et les rendre applicables aux programmes en faveur de l'enfance. En Asie, au titre de notre programme de coopération avec la Division de statistique de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, le FISE prête les services d'un statisticien à plein temps et a organisé deux réunions

en commun avec la CEAEO en 1968-1969. La première réunion, tenue à Bangkok, a été celle d'un groupe de travail des "utilisateurs et fournisseurs" de statistiques, qui a examiné les besoins de statistiques sur l'enfance et la jeunesse et les problèmes que pose leur rassemblement; la seconde a été celle d'un cycle d'études sur la collecte de statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse à l'aide d'enquêtes par sondage et a eu principalement pour objet de fournir aux statisticiens des différents pays d'Asie les moyens de faire figurer des questions intéressant l'enfance et la jeunesse dans les enquêtes par sondage qui sont déjà effectuées.

59. En Afrique, au titre d'un programme de coopération avec la Commission économique pour l'Afrique, le FISE a fourni les services d'un statisticien à plein temps dont la fonction principale sera d'identifier, dans le cadre des services statistiques africains, les moyens d'obtenir plus de renseignements dans les domaines qui peuvent donner des indications utiles sur l'enfance et la jeunesse. Un rapport sera établi et présenté à la réunion des statisticiens africains, en novembre 1969, à Addis-Abéba.

60. La Division de statistique de la Commission économique pour l'Amérique latine a examiné le premier projet d'un recueil de statistiques sur l'enfance et la jeunesse. Ce recueil sera publié indépendamment du bulletin statistique de la Commission.

Arrangements bilatéraux

61. Des échanges de vues ont eu lieu avec le United States Bureau of the Census au sujet des enquêtes par sondage sur les ménages. Avec l'aide de la United States Agency for International Development, le Bureau a organisé une série de cycles d'études aux Etats-Unis et dans les pays où il a des équipes de statisticiens qui s'occupent d'y introduire les techniques de l'enquête par sondage sur les ménages.

Recherche et études

62. Les conférences et les activités consultatives ont montré que le manque de renseignements qualitatifs et quantitatifs sur les multiples problèmes affectant les familles et leurs enfants dans des sociétés en évolution rapide constituait l'un des plus graves obstacles à la planification dans la plupart des pays.

/...

En outre, les causes de nombreux problèmes relatifs à l'enfance et à la jeunesse n'ont pas fait l'objet d'un examen assez approfondi pour qu'on dispose d'une base solide permettant de prévoir des remèdes efficaces. Les conférences, les cycles d'études et les groupes de travail soulignent donc que la recherche appliquée et l'étude de ces problèmes sont indispensables à une planification rationnelle.

63. A la session de 1968 du Conseil d'administration, le Directeur général a souligné que "ce n'était pas le rôle du FISE de se livrer à des activités de recherche de base dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, de la protection sociale ou de la formation professionnelle" (E/ICEF/576, par. 83). Il y a cependant d'importantes questions d'ordre général ayant trait aux besoins de l'enfance qui, précisément à cause de leur caractère général, tendent à être négligées. S'il ne s'intéresse pas directement à la recherche, le FISE se préoccupe cependant d'appeler l'attention des universités, des instituts, des fondations et des organismes des Nations Unies sur la nécessité d'entreprendre des études de cette nature. Le FISE a cru bon de consacrer des sommes modestes à la recherche lorsqu'elle était destinée à faciliter la meilleure utilisation de l'aide du Fonds.

Programmes actuels

64. La Division des affaires sociales des Nations Unies à Genève effectue une étude intitulée : Création d'installations destinées à l'enfance et à la jeunesse compte tenu de l'accroissement futur de la population dans les pays en voie de développement. Cette étude servira de base au rapport sur l'enfance que la Division du développement social doit présenter à la Commission du développement social en 1970.

65. L'Institut latino-américain des Nations Unies pour le développement économique et social achève actuellement le rapport sur l'étude qui a été effectuée au Salvador et au Pérou au sujet de l'intégration dans la population active de la jeunesse des populations urbaines marginales (Incorporación al mercado de Trabajo de la Juventud de los Poblaciones marginales urbanas). Les travaux entrepris en coopération avec l'École latino-américaine de sociologie de Santiago sur les causes de la proportion élevée des abandons scolaires se poursuivent aussi de façon satisfaisante.

66. Au niveau des pays, on entreprend un certain nombre de projets de recherches ou d'études à court terme en vue des conférences nationales. L'Ecole de planification de Porto Rico termine actuellement un rapport sur la méthodologie de la planification pour la protection de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre d'un plan d'ensemble de développement régional. La recherche fait partie du programme de planification sociale du pays.

67. En Asie, le FISE a financé en partie une étude effectuée par le Centre de recherches sur l'économie agricole de l'Université de New Delhi sur l'éducation de l'enfant des zones rurales en Inde. A Bombay, l'Institut Tata des sciences sociales a entrepris une étude sur les besoins de l'enfance et de la jeunesse dans les zones périurbaines.

68. Dans la République arabe unie, la première phase de l'évaluation des besoins de l'enfance dans ce pays vient de s'achever et on possède maintenant une importante bibliographie sur ces questions. Les résultats de l'étude seront publiés en 1970.

69. Plusieurs experts d'Etats arabes effectuent en ce moment des études à court terme pour les groupes de travail. La documentation rassemblée par ces groupes de travail sera utilisée pour préparer le cycle d'études des Etats arabes.

Sujets abordés

70. On a accepté de plus en plus, au cours des dernières années, l'idée de tenir compte de l'enfance et de la jeunesse dans les efforts de développement national. Un nombre croissant de pays souhaiteraient maintenant être conseillés sur la meilleure façon de procéder. Des recherches et des études pourraient contribuer de façon significative à vaincre maintes difficultés auxquelles se heurtent l'administration des pays en voie de développement, les consultants et le FISE.

71. Les conférences et les cycles d'études qui ont eu lieu à Bellagio, Santiago, Bangkok, Paris et Addis-Abéba, ont mis l'accent sur diverses questions qui devraient faire l'objet de recherches. A l'heure actuelle, dans le cadre des travaux préparatoires du cycle d'études des Etats arabes, on établit une nouvelle liste qui s'allonge rapidement. Les bureaux régionaux du FISE ont également indiqué quelques questions qu'il serait souhaitable d'étudier afin de mieux préparer le programme d'assistance du FISE.

72. A titre d'exemple, on trouvera ci-après une liste de sujets, étant entendu que ces recherches et ces études doivent être adaptées aux besoins des pays en voie de développement :

- Importance de l'âge préscolaire dans le développement de l'enfant
- Problèmes des enfants vivant dans des bidonvilles
- Les enfants dans les économies de subsistance
- Les enfants de "familles incomplètes"
- Rapports d'interdépendance entre les secteurs répondant aux besoins de l'enfance et de la jeunesse
- Méthodes non classiques d'étendre les services destinés à l'enfance
- Mobilisation des ressources locales
- Mesures économiques visant à améliorer la situation des familles et des enfants
- Méthodologie de la planification permettant de réserver à l'enfance et à la jeunesse la place qui leur revient.

Méthodes mises à l'étude

73. Il serait dans notre intérêt d'encourager les centres de recherche sur le développement du monde industrialisé (Amérique du Nord, Europe, URSS et Japon) à entreprendre des études sur ces questions dans le cadre de leurs programmes de recherches en utilisant les ressources dont ils disposent. Les pays en voie de développement devraient diriger leurs efforts dans le même sens. Le FISE ne pourrait fournir qu'une petite partie des ressources requises, et sa contribution devrait être versée aux organismes des pays en voie de développement. On se propose d'encourager les institutions techniques compétentes des Nations Unies, l'Institut de recherches des Nations Unies pour le développement social à Genève, les commissions économiques régionales et les instituts régionaux des Nations Unies pour le développement et la planification économique à effectuer des recherches sur les questions intéressant l'enfance et la jeunesse.

74. Il est absolument primordial d'accélérer les études sur le terrain dans les pays en voie de développement. Ce sont eux qui ont le plus besoin de recherches, et seules les régions en voie de développement peuvent fournir un milieu approprié pour l'étude. Cependant, il faudrait aussi se servir de l'expérience des pays plus avancés pour venir en aide aux pays en voie de développement. Le FISE, les instituts régionaux des Nations Unies et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social devraient s'efforcer de favoriser la coopération entre les instituts et les universités des pays industrialisés et des pays en voie de développement.

PERSPECTIVES D'AVENIR

75. Dans la partie du rapport général sur l'état des travaux consacrée à l'enfance et à la jeunesse, il est dit : "Bien que l'on ait fait des progrès dans la bonne direction, il convient de souligner que nous n'en sommes encore qu'à nos débuts dans ce domaine" (E/ICCF/536, par. 44). Le rapport des rapporteurs spéciaux sur le développement social^{3/} reflète la même opinion. L'enfance et la jeunesse sont les plus grandes richesses de chaque nation. En cherchant à les servir de façon pratique, les pays se heurtent à de nombreux problèmes complexes et non encore résolus. Il n'existe qu'un petit nombre de solutions qui ont fait leurs preuves et que nous pouvons essayer d'appliquer. Par conséquent, la recherche de moyens pratiques et d'institutions adaptés aux conditions des sociétés peu prospères sera nécessairement longue; les pays devraient être prêts à tirer la leçon des succès et des échecs de leurs propres efforts et de ceux des autres^{4/}.

^{3/} Rapport des Rapporteurs spéciaux chargés de procéder à un examen des activités de coopération technique dans le domaine du développement social à la Commission du développement social, E/CH.5/452, décembre 1968.

^{4/} "Protection de la famille et de l'enfance dans la communauté rurale", par Sardar Tarlok Singh, Rapport de la Conférence sur l'enfance et la jeunesse dans la planification nationale et le développement en Asie, Bangkok (Thaïlande), mars 1966.

76. La pauvreté est l'un des principaux facteurs qui limitent l'expansion des services sociaux en faveur de l'enfance dans bien des pays en voie de développement. Pour étendre ces services, nombre de pays doivent tenir compte de leur niveau de croissance plutôt que des normes internationales. Ces pays devraient faire plus largement appel au personnel auxiliaire et appliquer des mesures provisoires appelées parfois mesures "non classiques". Il faudrait qu'ils fassent plus largement appel aux sources locales de financement et qu'ils s'assurent une plus large participation des collectivités et des organisations non gouvernementales. Ces stratégies de croissance devront nécessairement tenir compte des relations existant entre les services.

77. A mesure que l'industrialisation se développe, on assiste à une évolution très nette de la structure familiale, qui se réduit au couple marié et à ses enfants (famille biologique). Ce passage de la famille traditionnelle élargie à la famille biologique entraîne souvent une désorganisation de la famille. Il est souhaitable pour les enfants que la société fasse tout en son pouvoir pour minimiser les résultats négatifs de cette évolution.

78. Comme le souligne le rapport sur la situation sociale dans le monde pour 1967, il subsiste des écarts considérables entre les revenus et les richesses dans les régions moins développées^{5/}. Très peu de progrès ont été accomplis pour résoudre des problèmes clefs tels que la réforme agraire, l'exode massif des jeunes des régions rurales vers les villes, les conséquences sociales désastreuses d'une urbanisation rapide, etc.

79. Les résultats obtenus dans le domaine de l'enseignement sont dans l'ensemble appréciables du point de vue quantitatif et l'on peut vraiment dire que "l'alphabétisation est devenue un droit acquis à la naissance"^{6/}. Mais il faut faire des efforts énergiques pour que l'enseignement prépare mieux les enfants à leur avenir. Nous ne pouvons ignorer les enfants et les jeunes non scolarisés, d'autant que nombre de pays ont atteint la limite de ce qu'ils peuvent investir dans leur système d'enseignement tel qu'il est organisé pour le moment.

^{5/} Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1967, E/CH.5/417/Add.1, chap. V à IX.

^{6/} "The Dilemmas of Development and Foreign Aid", déclaration de Miss Barbara Ward devant l'Association pour le développement international, août 1965.

30. Le chômage des adolescents et des jeunes est l'un des éléments les plus nuisibles à la mise en valeur des ressources humaines de demain et constitue un gaspillage des efforts de la société pour préparer les jeunes à leurs responsabilités d'adultes. En bref, il reste à bien des pays à résoudre les problèmes suivants : comment améliorer et étendre l'enseignement et la formation professionnelle afin qu'il soit plus facile d'employer la main-d'œuvre à l'avenir; comment créer plus d'emplois pour un nombre croissant de jeunes dans le secteur moderne; et comment réduire le chômage dans le secteur traditionnel.

31. Il est évident que l'élan doit provenir d'abord de la croissance économique. Mais il doit être renforcé par la politique sociale, notamment la politique nationale en faveur de l'enfance et de la jeunesse. La croissance économique est nécessaire pour lutter contre la pauvreté; et une politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse est nécessaire pour lutter contre le manque de débouchés auquel se heurte la jeune génération.

32. A ce propos, il convient de rappeler les paroles prononcées par le Secrétaire général à l'occasion du vingt et unième anniversaire du FISE :

"Le développement social et la mise en valeur des ressources humaines s'imposent de plus en plus, car ils comptent parmi les conditions essentielles du développement économique dans les pays à faible revenu. Dans ce contexte, l'action du FISE peut être envisagée dans une perspective nouvelle." (Communiqué de presse SG/SM/378)
